

RAPPORT D'ACTIVITÉ

20 23



VENEZ À LA RENCONTRE
DES ASSOCIATIONS MOBILISÉES
POUR SAUVER L'ACTION SOCIALE !

Jeudi 12 octobre 2023

BRADERIE DU SOCIAL



TRAVAIL PAIR

Comprendre la place et les rôles des pairs

Éve GARDIEN
Permet une «*effet de résonance*» → une meilleure écoute, une meilleure compréhension de soi et des solutions sur mesure.

Pairité = relation de confiance

Restitution de l'étude: "De la participation au travail pair"

Validation de l'association de vie sociale

Continuum

TABLE RONDE

SOMMES ENGAGÉES DANS LE CONSEIL DE VIE SOCIAL D'UN CADA

Maman Rose: On a amélioré l'accueil au CADA

Maud: Je suis responsable de pôle chez Alyson, qui embauche des travailleuses paires.

Il faut nommer les choses. Qu'est-ce qui est acceptable? Je l'assume également. C'est un peu bizarre.

C'EST NORMAL DE NE PAS ÊTRE NORMAL

... À L'ÉGARD DES PERSONNES CONCERNÉES.

Je suis TRAVAILLEUR PAIR au CADA d'avant SOI

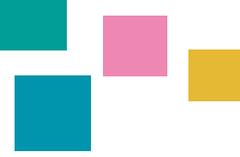
On ne fait rien pour nous sans nous.

Il faut trouver la bonne distance.

Quel degré d'autonomie dans la participation?

Il faut ouvrir les espaces à toutes les parties prenantes.

Reconnaitre le travail social pour une vraie transformation sociale.



Plusieurs sigles sont utilisés dans ce document Voici l'explication de chacun d'entre eux

LES SIGLES EXPLIQUÉS

ACI : Atelier Chantier d'Insertion

AHI-L : Accueil/Hébergement/Insertion-Logement

ARS : Agence Régionale de Santé

CADA : Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

CESER : Conseil Économique Social et Environnemental Régional

CHAL : Commission Hébergement et Accès au Logement

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

CRHH : Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement

CRSA : Conférence Régionale Santé Autonomie

DREETS : Direction Régionale Economie Emploi Travail Solidarité

FAPIL : Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement

IAE : Insertion par l'Activité Economique

IREPS : Instance régionale d'Education et de Promotion de la Santé

PRAPS : Plan Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins

ReSaP : Ressources Santé et Précarité

RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données

SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientaion

SOLIHA : SOLIdaires pour l'HABitat

UNAFO : Union professionnelle du Logement Accompagné

UNHAJ : Union Nationale pour l'HABitat des Jeunes

SOMMAIRE

4 Rapport moral

7 Plaidoyer
Représentation

11 Nos thématiques

28 Recherche et
innovation

32 Formations

33 Animation de
réseau

35 Nos adhérents

37 Vie fédérale

38 L'équipe
FAS AURA

40 Nos financeurs

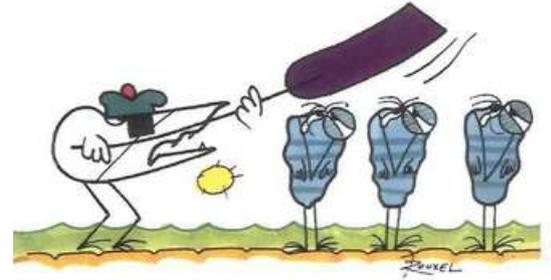
Rapport moral

Marisa Lai-Puiatti

Présidente de la FAS AURA



La devise Shadok de la semaine



POUR QU'IL Y AIT LE MOINS DE
MÉCONTENTIS POSSIBLE IL FAUT TOUJOURS
TAPER SUR LES MÊMES.

Chaque année, ce rapport moral me donne l'opportunité d'interroger les politiques publiques, à l'aune des actions pour réduire les pauvretés et promouvoir les solidarités. Hélas, pas grand-chose à valoriser pour 2023.

Le bilan n'est pas optimiste, ni joyeux.

Les périodes de forte crise ne sont jamais favorables aux populations qui n'ont que leurs minimas salariés ou sociaux pour vivre. Les pauvres trinquent beaucoup plus que ceux, situés en haut de l'échelle, qui profitent de leur capital, des embellies de l'immobilier, de la bourse et contribuent faiblement à l'impôt redistributif.

Edouard Louis, écrivain, transfuge de classe, résume bien la situation : « On dit toujours des pauvres "c'est des assistés", mais moi ayant vécu des deux côtés du monde, je peux vous dire à quel point la bourgeoisie est assistée dès la naissance, à tous les privilèges, le capital scolaire, etc. Les éléments de langage qu'on entend sont totalement faux : l'assistanat est du côté de ceux qui ont déjà tout. »

De l'année 2023, j'ai retenu 10 dates. C'est un choix arbitraire, non exhaustif.

- **Février 2023.** L'âge de départ à la retraite passe à 64 ans, 67 ans pour certains. Une nécessité économique peut-être. Une injustice supplémentaire pour les plus pauvres, les temps partiels, les emplois précaires, peu payés, les femmes en particulier qui seront les retraitées pauvres de demain.
- **Mars 2023.** Le ministère de l'intérieur sollicite la FAS pour organiser le transfert de personnes sans domicile à Paris, vers d'autres territoires. Cette opération appelée pudiquement « desserrement de l'Île de France », a pour ambition d'éloigner de Paris les indésirables, à l'approche des jeux olympiques. Le retour des touristes a remis en cause les partenariats d'opportunité avec les hôteliers. Les mêmes qui pendant le confinement, ont été sauvés de la faillite par l'hébergement d'urgence de familles mises à l'abri. La FAS AURA a refusé de s'associer à ce dispositif.
- **Juillet 2023.** Nouvelle flambée de colère dans les quartiers populaires. Rien ne change depuis 30 ans. Le taux de pauvreté dans ces quartiers dits « prioritaires » est 3 fois plus important que la moyenne nationale. Les discriminations, les inégalités d'accès à l'éducation, au travail, aux services publics, à la culture y sont systémiques.
- **Loi du 27 juillet 2023**, dite « anti-squat » qui fragilise les locataires les plus en difficulté face à la crise énergétique et l'inflation. En 2023, le nombre d'impayés a bondi de 10 %. La FAS dénonce cette loi antisociale, qui ne règle pas les difficultés des locataires et pas davantage celles de certains propriétaires.

- **Aout 2023.** La FAS alerte sur la politique gouvernementale en matière d'hébergement et de logement qui semble remettre en cause l'inconditionnalité de l'accueil et décide de porter en justice les décisions préfectorales qui ne respecteraient pas les droits fondamentaux.
- **30 août 2023.** L'UNICEF France et la FAS publient leur 5e baromètre « Enfants à la rue », sans solution d'hébergement. Leur nombre a augmenté de 20% par rapport à 2022, 2000 enfants dorment à la rue chaque jour.
- **Début septembre 2023.** Le Secours populaire alerte dans son 17e baromètre de la pauvreté. Un tiers des personnes interrogées ne mange plus à sa faim.

Selon la Fondation Abbé Pierre, Il y a 4,1 millions de mal-logé·es en France et 330 000 personnes sans domicile. Les Restos du cœur enchainent. L'aide alimentaire ploie sous les demandes qu'elle ne peut plus satisfaire. La réponse à ces cris d'alarme : un gros buzz autour du « charité business » de Bernard Arnault.

- **18 septembre 2023,** le gouvernement présente, enfin, le « pacte des solidarités ». La FAS et l'ensemble des associations qui luttent contre la pauvreté n'espéraient pas un plan Marshall, mais au moins la prise en considération de la gravité de la situation. Avec l'inflation, les prix de l'alimentaire ont augmenté de 20%, Ceux de l'énergie de 31%. Rien sur la revalorisation des minima sociaux, les aides au logement (APL), rien pour la régularisation des travailleurs et travailleuses sans papiers.
- **Novembre 2023.** Le projet de loi « plein emploi » est voté. Qui pourrait être hostile à une telle ambition ? La Fédération soutient sans réserve le plein emploi qui se mobilise aussi contre la pauvreté et la précarité, le plein emploi solidaire, qui donne aux acteurs de l'Insertion par l'activité économique les moyens nécessaires et pérennes à la réussite de cette mobilisation. Par contre, nous disons Non à la stigmatisation des bénéficiaires du RSA, sommés de s'acquitter de 15 heures d'activité hebdomadaire, sous peine de voir leur allocation suspendue, voire supprimée. Les plus pauvres, toujours suspectés de n'en faire jamais assez, de profiter indûment des aides sociales.
- **Décembre 2023.** La loi « pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration » restreint toujours plus les droits des personnes étrangères non européennes et met en danger les fondements de l'accompagnement inconditionnel et de solidarité. Elle creuse les inégalités et légitime les discriminations dont sont victimes les étrangers en situation régulière ou irrégulière. Quel paradoxe. Criminaliser l'étranger et en même temps rendre un hommage immense à Manouchian, résistant, immigré arménien, qui a sacrifié sa vie pour notre liberté.

Certains adhérents de la FAS envisagent la désobéissance civile contre cette loi qui bafouent nos valeurs et dénoncent l'idéologie rance, racornie, mortifère qui la sous-tend : « l'étranger, désigné bouc émissaire de tous nos problèmes. »

Porter cette parole critique n'est pas sans risque. La puissance publique a le pouvoir de remettre en cause les financements des associations lorsqu'elles sont jugées trop remuantes. Le ministre de l'intérieur a menacé en avril 2023, la ligue des droits de l'homme, « d'aller regarder les subventions octroyées ».

Nous constatons les tentatives de mettre au pas, de dénigrer les initiatives citoyennes et les engagements militants dans la lutte contre les changements climatiques par exemple ou pour l'inconditionnalité de l'accueil des sans-abris.

Plus que jamais, dans ces temps incertains, il nous faut, collectivement, solidairement, rappeler que nos associations ne sont pas les gestionnaires dociles de politiques publiques, que nous sommes viscéralement attachés à notre liberté d'initiative et d'expression. C'est un acquis ancien, gagné de haute lutte, qui fonde nos valeurs et sur lequel nous ne transigerons pas.

C'est de notre place d'experts de terrain que nous alertons les pouvoirs publics depuis des années : Les besoins pour la solidarité, le logement, l'éducation, l'emploi, la santé, la dépendance, l'adaptation au changement climatique sont immenses. Ils ne vont cesser d'augmenter.

Notre pays aura des besoins considérables de travailleurs sociaux, de professionnels du soin, du prendre soin, d'enseignants, d'agents des services publics, bien formés, au service de ceux dont le seul capital est la solidarité et la sécurité sociale.

Pour réaliser ces objectifs, les associations ne doivent plus être aspirées par la spirale à précarité chronophage des appels à projets et bénéficier de la visibilité et la pérennité de financements pluriannuels, qui prennent en compte l'inflation des coûts.

Leur énergie associative pourra se déployer pleinement à défendre les projets, l'éthique et des valeurs de solidarité, pour rendre à nouveau leurs métiers attractifs et désirables.

Dans ce contexte difficile, le bilan des activités réalisées par notre Fédération régionale et nos adhérents en 2023 représente un contre-point positif de ce rapport moral, un peu déprimant, j'en conviens.

L'année 2023, a été riche de l'énergie inépuisable et du dynamisme de nos adhérents, de nos bénévoles, des travailleurs sociaux, de nos partenaires, des nombreux acteurs de la solidarité, de l'équipe de la FAS AURA, toujours impliquée et pugnace. Je vous en remercie sincèrement.

Plaidoyer/Représentation



LOI IMMIGRATION
GARANTISSONS
**LES MOYENS DE L'ACCUEIL
ET DE L'INTÉGRATION**
OU ÇA SERA SANS NOUS !



Fédération
des acteurs de
la solidarité



Mobilisation Loi immigration - Interpellation des parlementaires de la région et action du secteur



L'année 2023 a été marquée par un nouveau cadre législatif de l'asile et l'immigration, avec une 22ème loi en 30 ans. La Fédération s'est fortement mobilisée sur ce sujet. En amont du vote, au niveau national, la FAS a interpellé les parlementaires pour soutenir des alliances en faveur des droits des personnes étrangères, et pour déposer des amendements au projet de loi. En région, nous avons envoyé à chaque député.e et sénateurice un exemplaire du livre de François Héran : « Immigration : Le grand déni », en septembre 2023 avec des illustrations de parcours de migrants en région Auvergne Rhône Alpes. En novembre 2023, nous avons alerté à nouveau les sénateurs suite au durcissement de la loi.

La FAS AURA a été également présente sur des manifestations organisées par des collectifs contre la loi et le jour même de son examen par la commission paritaire. Après la validation et la promulgation par le Parlement, la FAS s'est mobilisée sur le recours au Conseil d'état avec d'autres associations et fédérations. Puis, elle a proposé des décryptages via une note juridique ainsi que des webinaires pour partager aux adhérents les enjeux et impacts négatifs attendus de cette nouvelle loi.



Présentation du baromètre des enfants à la rue et présence dans les médias

En 2023 en AURA, 262 enfants en famille ont appelé le 115 avant la rentrée scolaire et n'ont pas eu de solution d'hébergement dans la région. Plusieurs retours médias ont suivi cette présentation du baromètre avec notamment un plateau télé sur BFM Lyon avec Pascale Blanchetière, directrice régionale de la FAS AURA.



[Téléchargez le baromètre](#)

Braderie du social, pour des réponses durables à la hauteur des exigences de la lutte contre la pauvreté et la précarité sous toutes ses formes



Avec la mobilisation et l'énergie de plusieurs adhérents, plusieurs actions ont pu être mises en oeuvre en région AURA autour du mouvement "Braderie du social" : portes ouvertes, reportages, affichages, rassemblement, message d'absence...

Cette mobilisation a eu un bon écho auprès des professionnels des associations mais aussi auprès des médias, avec des articles et des reportages dans plusieurs d'entre eux : Le Progrès, Le Dauphiné Libéré, Le Monde, Rue 89, France Bleu Drôme Ardèche, TL7...

La FAS AURA reste mobilisée sur ces sujets avec comme objectifs de mieux faire connaître le rôle essentiel des associations d'accueil et d'accompagnement, de valoriser les actions menées au quotidien avec les personnes accueillies, de défendre les valeurs de solidarité.



Contribution au programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins -PRAPS- des plus démunis

En début d'année 2023, l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes est entrée dans une phase de consultation afin de réécrire le PRAPS pour les 5 années à venir. La FAS AURA, en lien avec les adhérents a proposé une contribution puis une note en mars et septembre 2023. Plusieurs de nos propositions sont inscrites dans le PRAPS avec entre autres :

- Les publics accompagnés dans le secteur l'Insertion par l'Activité Économique sont désormais indiqués comme public prioritaire
- La thématique de vieillissement et de la fin de vie a largement été étayée et complétée
- Une réflexion sera engagée sur la coordination santé au sein des SIAO
- Une part importante est dédiée à l'accès à la santé et aux soins de droit commun des personnes en situation de précarité

Journée Accueil Logement Insertion - Service Intégré d'Accueil et d'Orientation et acteurs du logement d'insertion (SIAO)



En décembre, les acteurs du logement d'insertion (FAPIL, UNAF0, Soliha, UHNAJ) ont organisé une journée régionale dédiée aux liens entre SIAO et acteurs du logement d'insertion. Justine Lehrmann, coordinatrice veille sociale - hébergement - logement à la FAS AURA est intervenue lors de la table ronde « les enjeux et conditions de réussite pour faire des SIAO des acteurs pivots du parcours résidentiel dans les territoires », afin de porter la parole des SIAO adhérents. L'occasion de rappeler que le SIAO oriente désormais une grande diversité de publics sur lesquels il faut continuer de faire bouger les idées reçues. Les SIAO disposent d'une expertise sur l'offre d'habitat vers laquelle ils orientent mais ont besoin d'un partenariat local solide pour réaliser leurs missions et sécuriser les parcours « de la rue au logement », ainsi que de moyens suffisants.

Journée du Collectif National Droits de l'Homme RomEurope : Logement d'abord et bidonvilles

En 2022, Justine Lehrmann, coordinatrice régionale, avait pu former l'équipe salariée et un administrateur de CNDH RomEurope sur le fonctionnement du secteur « Accueil Hébergement Insertion », le logement d'abord et les circuits d'accès à l'hébergement. En 2023, le collectif a organisé à Lyon une journée à destination de son réseau pour questionner le trop faible accès des habitants de bidonvilles à des solutions durables d'hébergement ou de logement. La FAS AURA a pu intervenir aux côtés de Lola Vives (chercheuse en sociologie sur la question du logement d'abord) pour éclairer les « critiques » adressées à la politique publique du logement d'abord au regard des données disponibles et de son plaidoyer : un manque d'investissement dans la production de logement abordable, un accès aux droits défaillants qui exclut certains publics du logement, etc.

Une journée très riche sur les perspectives possibles pour favoriser l'accès des personnes vivant en bidonvilles à des solutions d'habitat dignes et durables !

Représentation FAS AURA au CESER

Le Conseil Économique Social et Environnemental Régional (CESER), présidé par Antoine Quadrini, est la deuxième assemblée de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

En toute indépendance, le CESER dont le rôle est consultatif, a vocation à accompagner, éclairer et enrichir la décision publique régionale. Il conduit aussi une mission d'évaluation des politiques publiques en région.

Il est composé de 190 membres, élus pour 6 ans et qui représentent 122 organisations émanant de la société civile organisée.

Espace de dialogue et de démocratie apaisée, le CESER établit des diagnostics au plus près des problématiques des habitants de la région et au contact permanent des partenaires concernés.



Le CESER rend des avis sur saisine du président du Conseil régional, des contributions sur auto-saisine du CESER, des notes sur des problématiques régionales.

Il produit en moyenne, 20 avis et contributions par an qui nécessitent l'audition de nombreux experts, dans les domaines aussi divers que l'emploi, le logement, la santé, les mobilités, l'innovation, la transition énergétique, la formation, la recherche, le sport, la culture, l'éducation. Les enjeux transversaux de la lutte contre les précarités, les vulnérabilités, le respect et la défense des droits irriguent tous les travaux.

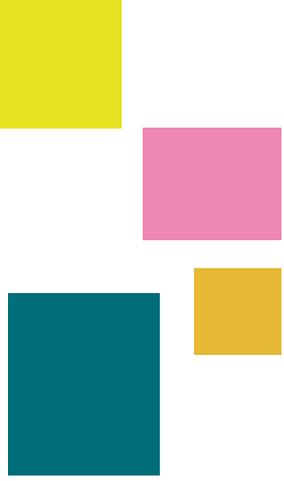
Le CESER plaide pour une reconnaissance accrue de la contribution du monde associatif aux politiques publiques.

Le CESER AURA a créé la conférence des territoires, constituée de 12 Vice-présidents qui ont pour mission de créer des échanges et liens étroits et réguliers entre le CESER et tous les territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Marisa Lai-Puiatti, présidente de la FAS AURA a été nommée vice-présidente déléguée chargée des relations avec les territoires de l'Ain et l'agglomération de Montélimar.

Par ailleurs elle est très investie dans la commission en charge des solidarités, de l'inclusion sociale et de la santé et la commission en charge de l'orientation, l'éducation, la formation et les parcours professionnels et représente le CESER à l'Institut d'études du Travail de Lyon (IETL).

[Site du CESER régional](#)



Nos thématiques

Accès aux
droits

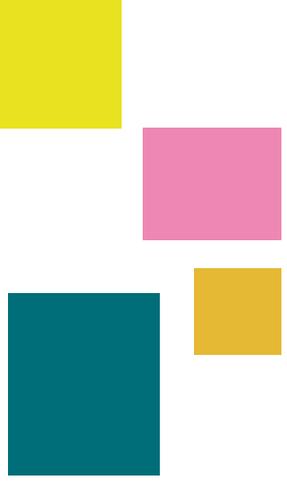
Culture

Emploi
IAE

Participation
et travail
social

Santé

Veille sociale
Hébergement
Logement



Accès aux droits

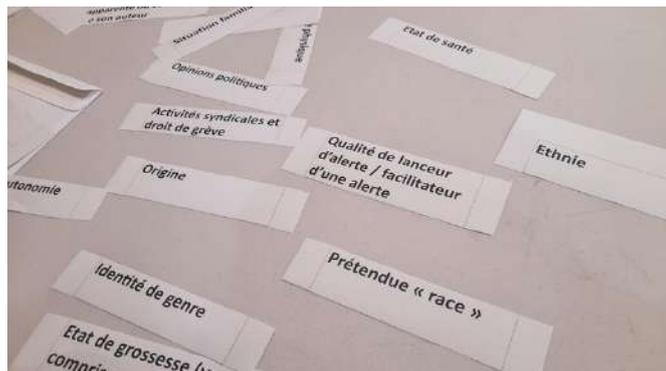


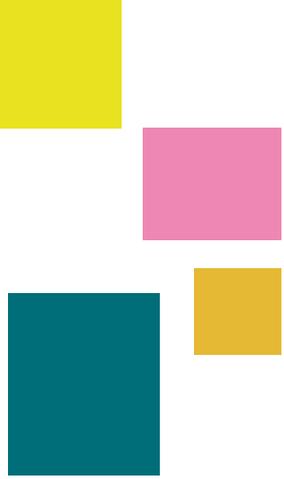
Contribuer à rendre effectifs les droits fondamentaux des personnes en situation de précarité, et lutter contre les discriminations et préjugés à leur rencontre

En lien avec la réaffirmation de sa vision dans le projet stratégique régional : « contribuer à rendre effectifs les droits fondamentaux des personnes en situation de précarité, et lutter contre les discriminations et préjugés à leur rencontre », la FAS AURA a poursuivi ses actions concernant l'accès aux droits des personnes les plus précaires.

Deux actions phare pour 2023 :

- **Poursuite des formations sur la domiciliation des personnes sans domicile stable avec Maître Adeline Firmin.** Deux sessions de formations ont été organisées début 2023, à Moulins et à Annecy pour les intervenants sociaux des associations avec l'appui financier de la DREETS AURA. De plus, grâce à un partenariat de la DDETS du Rhône et de l'Union départementale des CCAS du Rhône, 5 nouvelles formations ont pu avoir lieu pour les agents des CCAS ainsi qu'une demi-journée de sensibilisation auprès des élus. Soit 90 personnes formées ou sensibilisées en 2023 sur ce sujet essentiel, car étant la base de toute ouverture de droits. Cette formation est disponible dans le catalogue de formation de la FAS AURA.
- **Diagnostic Lutte contre les discriminations :** La FAS AURA en partenariat avec la FAS nationale et grâce à un appui financier du Fonds d'Animation aux Régions, a lancé en 2023 un diagnostic sur les enjeux de discriminations dans le secteur de la lutte contre les exclusions. Ce diagnostic, accompagné par le cabinet RSE Concept, va nous permettre en 2024 d'objectiver les discriminations subies par les personnes accompagnées dans le secteur de la lutte contre les exclusions et de définir des pistes d'actions opérationnelles. Ce thème était au cœur de la journée de rentrée d'octobre 2023, avec des partages d'expériences et de réflexions entre les adhérents.





Culture



Des projets culturels impliquant des artistes, des personnes accueillies et des professionnels des associations



La commission culture de la FAS AURA réunit des adhérents, des acteurs culturels, des personnes accueillies ainsi que des professionnels qui s'intéressent à ce sujet. Les membres proposent des idées de projets ayant émergé dans les structures pour un avis auprès de la commission. Celle-ci valide les projets, propose des outils pratiques, apporte des conseils méthodologiques afin de permettre aux actions de se mettre en oeuvre. En 2023, une dizaine de projets ont pu se développer autour de différentes pratiques artistiques : théâtre, photo, récit, dessin, film...

[Télécharger le bilan 2023](#)

Témoignage d'une femme ayant participé à un projet théâtre : Le message de la pièce montre que les femmes ont envie de se battre, de ne plus se laisser faire, ne plus subir la violence "Nous sommes fortes". Les regards, les jugements ne doivent pas empêcher d'avancer, il faut rester fière de ce que l'on est et lutter pour obtenir ce que l'on veut.

Journée "Droits culturels et pratiques artistiques"

Les objectifs de cette journée étaient de : Proposer un temps de connaissance sur les droits culturels; Présenter des projets culturels réalisés en région AURA et des démarches partenariales entre la FAS et d'autres acteurs pour la mise en oeuvre d'actions à destination des associations; Favoriser la rencontre et l'interconnaissance entre le secteur social et le secteur culturel; et Valoriser l'action culturelle de la FAS AURA. 60 personnes ont participé dont la majorité issues du secteur culturel, avec un besoin de mieux connaître le secteur social pour envisager des actions avec les publics de notre secteur.



Retours des participants à la journée : "J'ai pu mieux comprendre les droits culturels et leur mise en oeuvre concrète dans les pratiques. C'est très intéressant de découvrir des démarches artistiques, de s'en inspirer et de se rendre compte que c'est possible. C'est chouette d'avoir pu faire venir des personnes accueillies sur scène pour parler des projets, c'est une reconnaissance de leurs compétences."

Formation "Co construire un projet culturel en structure sociale"

Cette formation apporte des outils pratiques pour construire le projet, de la méthodologie de projet, des informations sur les possibilités de financement, des idées pour mobiliser les publics mais aussi les collègues et la direction... C'est aussi l'occasion de partager des expériences, faire part de ses difficultés, échanger sur les pratiques et identifier des leviers pour se lancer et intégrer la culture dans l'accompagnement social. Cette formation est également accessible aux personnes accompagnées intéressées par la mise en oeuvre de démarches artistiques et qui veulent acquérir des connaissances et compétences dans la co-construction de projet.



Retours des participants sur cette formation : "Nous avons pu voir un profil de l'intervenant idéal pour un projet artistique, avec des connaissances dans les deux domaines du social et du culturel. Super formation, très riche ! Elle m'a beaucoup éclairé sur les demandes de subventions, le repérage des financeurs, la méthodologie. C'était également appréciable d'avoir un intervenant artiste pour mieux comprendre comment travailler avec les artistes"

Emploi Insertion par l'Activité Economique



Actions de la plateforme inter-réseaux IAE

Depuis 2017, la FAS AURA est engagée dans cette plateforme, financée par la DREETS AURA, qui réunit les 5 réseaux régionaux de l'IAE pour accompagner les SIAE en lien avec les enjeux stratégiques du secteur. Pour l'année 2023, ces actions se sont orientées autour de 3 axes principaux: Sécuriser et améliorer les parcours / Développement économique des SIAE et relation aux entreprises / Professionnaliser les SIAE dans l'accompagnement des publics.

Quelques actions fortes réalisées

Sensibilisation des prescripteurs de l'IAE dans les territoires avec :

- Des « Matinales IAE » pour favoriser l'interconnaissance générale entre prescripteurs et SIAE. 4 rencontres ont été organisées, dans l'Ain, le Cantal, la Drôme et l'Isère, et ont rassemblé environ 200 professionnel.le.s.
- Des rencontres thématiques par domaine d'activité (secteurs handicap, formation, jeunesse et Hébergement-logement), avec plusieurs typologies d'actions : des visios régionales, des journées thématiques, des visites de SIAE.



Actions de communication et d'interconnaissance entre entreprises et SIAE

6 évènements d'interconnaissance et d'ouverture du monde de l'IAE aux entreprises proposés dans plusieurs départements : Ain, Allier, Haute-Loire, Rhône, Savoie et Haute-Savoie.

En parallèle, des actions ont été menées en lien avec le sujet des clauses sociales et de la commande publique, afin de renforcer la capacité des SIAE à répondre à ces marchés et permettre leur développement auprès des acheteurs.

Webinaires de professionnalisation à destination des dirigeants des SIAE

Cycle de 14 webinaires thématiques, avec la participation de 91 personnes, portant sur les thématiques de pilotage économique, sur les marchés publics, sur le management des enjeux environnementaux et sur la laïcité en emploi. Ces webinaires sont très positifs pour les directions, qui apprécient un format pratique adapté à leurs autres impératifs, et qui sont demandeurs pour renouveler ce type de webinaire.

Professionnalisation des acteurs de l'accompagnement socio-professionnel

Des temps d'échanges entre Encadrants techniques d'insertion et chargés d'insertion professionnelle ont réuni 95 personnes, avec l'appui d'un intervenant qualifié sur les pratiques professionnelles en SIAE. En complément des webinaires thématiques ont été proposés sur les sujets de la santé mentale, la communication positive et la mobilisation des équipes.

Mobilisation et plaidoyer auprès du Conseil régional AURA

Les échanges concernant le financement des Ateliers Chantier d'Insertion par le Conseil Régional AURA ont été relancés fin 2022, avec l'arrivée d'un nouveau Vice-Président, M Jacques Blanchet, à la délégation à la formation professionnelle et à l'apprentissage (l'IAE relevant de cette direction). Un travail de fond a été mené en 2023 pour revoir les modalités de financement des ACI, dans l'optique d'une mise en application à compter de 2024. Les réseaux ACI régionaux (FAS, Coorace et Chantier école) ont été associés à l'ensemble des échanges. Nous avons pu alerter sur certains choix et appuyer les projections de la Région sur les impacts possibles des modalités envisagées. Si les choix retenus par la Région ne sont pas nécessairement satisfaisant au regard des besoins réels des ACI, notons que ce soutien financier n'est pas dans leurs compétences, et certaines de nos propositions ont pu être entendues (application progressive sur nouvelles modalités sur 3 ans notamment). Nous restons vigilants sur l'application concrète des modalités en 2024 et regrettons toutefois qu'une augmentation de l'enveloppe n'ait pas pu être réalisée.

Groupe d'appui national emploi délocalisé à Lyon



Les 4 et 5 juillet 2023 la FAS AURA a accueilli le Groupe d'appui national Emploi de la Fédération, avec au programme :

- Partages d'expériences et d'initiatives innovantes de 2 associations adhérentes, Médialys et le Groupement des Possibles.
- Fin d'après-midi et soirée conviviale, avec visite de Lyon pour les collègues et adhérent.e.s des autres régions, et clôture de la journée en terrasse !

- Le lendemain, journée de travail autour des actualités et enjeux du moment : France Travail et Projet de loi Plein Emploi, Feuille de route IAE, actualités régionales et co-construction du plaidoyer

Deux journées riches d'échanges, pour ce premier GAN Emploi délocalisé en région.

Formation - action en faveur de l'accompagnement Emploi au sein des structures hébergement - logement du Puy-de-Dôme

Au cours de l'été 2023, la FAS AURA a été retenue par la DDETS du Puy-de-Dôme afin de piloter une démarche de formation-action sur l'accompagnement à l'emploi pour les structures du secteur hébergement-logement. Cette formation- action a plusieurs objectifs :

La création d'une culture commune autour des enjeux d'accompagnement à l'emploi des publics en situation de précarité / La montée en compétence des professionnel.le.s du territoire / La co-construction d'outils et-ou de solutions en commun

La mission à réaliser, menée en partenariat avec une sociologue indépendante, Alice Coutereel, s'articule en 3 grandes phases :

- Une enquête qualitative auprès des professionnel.le.s afin de consolider le diagnostic et capitaliser les pratiques
- Des journées de formation-action pour co-construire collectivement autour de la thématique
- Une restitution finale et journée de clôture de l'ensemble de la démarche

Seule la phase 1 a pu être lancée en 2023, le reste de l'action se déroulera en 2024.

Programme SEVE Emploi

Intégration de 7 SIAE dans la promo SEVE 1, et 7 dans la promo SEVE 2

La première année de formation participative se centre sur un « changement de regard et de pratiques » sur l'accompagnement vers l'emploi à travers des mises en situation terrain (SEVE 1) pour l'ensemble de l'équipe.

Les SIAE des promos 2021 et 2022 ont ensuite la possibilité de candidater à une seconde séquence : la « consolidation des actions de médiation » avec le suivi dans l'emploi et la fidélisation du réseau employeurs (SEVE 2). Ce 2ème volet comprend 3 journées d'accompagnement, dont 2 sur sites, et s'accompagne d'une dotation financière pour déployer un plan d'action pour suivre les salarié.es sortis en emploi, favoriser leur intégration, et garder le lien avec les entreprises.



SEVE 1 9 en 2021
9 en 2022
7 en 2023

SEVE 2 3 SEVE 2 en 2022
7 SEVE 2 en 2023

12 départements

Pour 2023, les résultats des 7 SIAE SEVE 1 en quelques chiffres :

- 83 sorties en emploi en 2023 pour les 7 SIAE formées
- 1/3 sont issus d'une mise en relation ou situation individuelle
- 2500h dédiées pour toutes les équipes
- 108 nouveaux partenaires entreprises
- 191 rencontres SIAE/entreprises pour le suivi en entreprise

Une journée régionale pour conclure une année riche en actions et échanges

SEVE Emploi, c'est aussi une communauté : des temps et des espaces de rencontres et d'échanges entre SIAE, d'une échelle locale à une échelle nationale : séminaire de direction, visio « Kafékoideneuf », une journée régionale... Cette année, celle-ci a pris une forme inédite : le Marathon des Idées « Transithon vers l'Emploi Durable ! ». 70 participant.es venant de toute la région / des SIAE / des entreprises / des structures adaptées, regroupés autour de 3 thématiques, pour cheminer d'un problème à une solution très concrète, et la pitcher devant un jury conquis.



[Pour en savoir plus, consultez le site internet de SEVE Emploi](#)



Participation Travail social



Des accompagnements sur mesure à la participation par des binômes de formateurs (savoir académique et savoir expérientiel)



La FAS AURA a proposé trois accompagnements de 9 mois chacun sur la thématique du pouvoir d'agir et de la participation à différentes structures adhérentes : un hébergement d'urgence, un CADA et un CHRS. Ces accompagnements ont été réalisés par des binômes du pool de formateurs « experts de la participation » composés d'un formateur « personne concernée » et un formateur « praticien de la participation ». Suite aux diagnostics, chaque binôme a proposé un accompagnement et une formation de chaque équipe sur mesure. Ces accompagnements ont produit des changements au niveau des pratiques des travailleurs sociaux et des conditions de vie des personnes hébergées.

« La temporalité des rendez-vous avec l'équipe de la FAS nous a « tenu » pour suivre les projets. Avec du recul cela permet de voir l'importance de la temporalité et de la rigueur nécessaire sur la communication entre équipe et hébergés. C'était une très belle expérience », Direction HUAS, ADOMA, 38

Journées sur les démarches participatives

En collaboration avec le Groupement des possibles et la Fondation armée du salut Lyon cité, la FAS AURA a organisé deux journées sur les démarches participatives réunissant 180 personnes venant de toute la région. La première journée était dédiée au « travail pair et à la participation » et la seconde journée était sur le sujet de « diagnostiquer, accompagner et mesurer l'impact des démarches participatives ». Ces deux journées d'échanges ont permis des rencontres entre des personnes et secteurs qui ne se croisent pas habituellement : accueil hébergement insertion, handicap, éducation populaire et ont permis d'échanger sur des sujets de fond.

[Consulter les différentes ressources documentaires](#)



Vidéos pour les 20 ans de la loi 2002.2 rénovant l'action sociale et médico-sociale

**20 ans après la loi
Quel bilan peut-on faire?**

Plus de 20 ans après la loi du 2 janvier 2002 de rénovation de l'action sociale et médico-sociale, la FAS AURA a réalisé une série de capsules sur différentes initiatives de nos adhérents en région. Ces vidéos abordent différents outils de la loi 2002.2 comme ces limites. Une vidéo plus longue et plus détaillée présente les apports et les difficultés rencontrées concernant la participation et cette loi.

[Regarder les vidéos sur Youtube](#)

Lancement de la commission régionale du travail social



Depuis le 1er juin 2023, la FAS AURA a lancé sa commission régionale du travail social, qui s'est réunie à trois reprises autour de différents sujets qui préoccupent les travailleurs sociaux et travailleuses sociales des associations adhérentes. La première commission était dédiée à la définition des modalités de cette instance. La seconde commission a eu lieu en octobre 2023 sur la thématique des liens entre les travailleurs sociaux et les institutions publiques (CAF/CPAM/Préfectures). Et la troisième traitait du sujet des tensions liées aux évolutions du travail social. A chaque regroupement, entre 35 et 40 travailleurs de terrain étaient présents, ce qui montre un grand engouement et besoin de faire communauté.

Recherche action « innovation démocratique »

La FAS AURA a participé à une recherche action sur les innovations démocratiques organisée par la FAS Nationale et pilotée par Jean-Louis Laville (auteur de l'ouvrage Travail social indiscipliné) et Marie-Catherine Henry de « Cose commune ». Cette recherche action vise à identifier les différentes innovations démocratiques sur le territoire français afin de les compiler et les publier dans un ouvrage. Plusieurs recueils de récits ont été réalisés par la FAS AURA auprès de son propre conseil d'administration, d'Un Toit pour Tous ainsi que du Comité D-BASE. Le Comité D-BASE fera l'objet d'une recherche courant 2024.



Événement du réseau FAS en 2024 :

Les journées du travail social

"Pouvoirs d'agir, pouvoir agir"

Mardi 24 et Mercredi 25 septembre à Nancy



Santé



Programme « Accompagnement des conduites addictives en structures d'Accueil-Hébergement-Insertion et Logement » 2019-2023



Pour la dernière année du programme, 28 structures ont été formées, accompagnées ou ont bénéficié d'actions collectives. Une attention particulière a été portée sur la participation des personnes accompagnées, afin qu'elles puissent apporter leur regard sur ces évolutions mais également leurs connaissances et savoirs expérientiels. Le 28 février 2023, 120 personnes ont participé à la journée régionale « Vers une nouvelle posture face aux consommations dans les structures d'AHIL », pour dresser le bilan du programme, présenter quelques unes des actions réalisées et réfléchir sur un sujet qui préoccupe les professionnel.les des structures AHIL, celui de l'accompagnement des conduites addictives associés à un trouble psychique. Il s'agissait de poser quelques éléments et premiers jalons, un long chemin reste encore à parcourir pour être mieux formés, accompagnés et outillés...



Toujours en partenariat avec la Fédération Addiction et l'Association Addictions France, un nouveau programme « revu et corrigé » pour les 4 années à venir, va démarrer au cours d'année 2024.

Ateliers d'échanges « santé » pour les professionnel.les des structures AHIL, en partenariat avec l'IREPS

Ces ateliers se sont déroulés dans 5 départements et avaient pour objet d'échanger sur nos représentations de la santé, notre rôle pour que l'environnement soit favorable à la santé des personnes accompagnées. Les participant.e.s étaient invité.es à présenter des actions santé mises en place. Des thématiques différentes ont pu ressortir : Réduction des Risques et des Dommages, littératie en santé, parentalité, santé des femmes, activité physique, ...



Sensibilisation « Santé mentale & Précarité : quelles interactions ? quelles pratiques ? »

Deux sessions de sensibilisations participatives ont eu lieu en 2023, une à Valence, la seconde Annecy. L'objectif de ces journées étant de repenser l'accompagnement des personnes concernées par la précarité sociale et mieux prendre en compte la dimension de la santé mentale. Il s'agit de faire un pas de côté, prendre du recul par rapport à ses pratiques quotidiennes.

Journée « L'accompagnement en addictologie des personnes en situation de précarité : quels enjeux autour de la réduction des risques et des dommages » ? portée par le dispositif Addictions et réseau -ADD'R- du Foyer Notre Dame des Sans Abri

La FAS était partenaire de cette journée, avec ARIA Oppélia et l'ORSPERE SAMDARRA. Elle s'articulait entre temps en plénière via l'intervention d'experts et des ateliers par publics (IAE, femmes, mineurs non accompagnés, personnes vieillissantes, ...) L'intérêt pour cette thématique et ses enjeux ne fait aucun doute, avec plus de 100 participant.e.s !

Veille sociale Hébergement-Logement



LOI IMMIGRATION
GARANTISSONS
**LES MOYENS DE L'ACCUEIL
ET DE L'INTÉGRATION**
OU ÇA SERA SANS NOUS !



Enquête CHRS et logement d'abord - Métropole de Lyon

Cette enquête est née d'une volonté d'ancrer les réflexions de transformation des pratiques et de l'offre d'hébergement à partir d'éléments objectifs et du vécu du terrain. L'enquête a été soutenue par la Métropole de Lyon, territoire de mise en œuvre accéléré du logement d'abord depuis 2018, et la DDETS. Outre un volet pédagogique et quantitatif sur les facettes des CHRS métropolitains, l'enquête a donné lieu à des entretiens de professionnels et d'habitant au sein de 7 CHRS. Au total 30 professionnel.le.s ont été enquêté.e.s (travailleurs sociaux, infirmière, psychologue) ainsi que 27 personnes habitant ou ayant habité en CHRS.

Quatre axes de travail et de propositions identifiés, qui s'articulent les uns aux autres

Cette démarche a permis de comprendre et d'objectiver les pratiques des professionnel.le.s des CHRS, les doutes qui les traversent au quotidien, les évolutions déjà à l'œuvre et celles restant à accomplir. Elle a aussi mis en lumière ce que les personnes accueillies, hébergées et accompagnées ont à dire de ces lieux et de l'accompagnement proposé, pour aussi construire l'avenir sur cette parole. Enfin, l'enquête permet aussi d'identifier les interactions concrètes entre hébergement et logement, les tensions et les consensus, pour imaginer des pistes d'actions au service de l'accès et du maintien dans le logement des personnes les plus vulnérables. Un nouveau projet de « formation - action » devrait découler de cette enquête en 2024... à suivre !



[Consulter la synthèse de cette enquête](#)

Journée Logement d'abord à Montluçon, en partenariat avec la FAPIL

Dans le cadre de la mise en œuvre accéléré du logement d'abord à Montluçon, la FAS AURA et la FAPIL ont organisé une journée autour de cette thématique, afin de transmettre aux acteurs locaux une base commune sur laquelle fonder leurs actions. Plus de cinquante personnes étaient présentes, travailleurs sociaux de différents services, bailleurs, SIAO, élus locaux... La matinée a permis de revenir sur la mise en œuvre de la politique publique du logement d'abord, en lien avec la philosophie du rétablissement. L'après-midi a donné la part belle aux interventions de terrain avec Julien Robillard, coordonnateur du Un Chez Soi D'abord de Clermont-Ferrand. Nicolas Chambon, sociologue à l'Orspere Samdarra, a donné un éclairage sur les enjeux de santé mentale pour les personnes en grande précarité, et le rôle que peuvent jouer les travailleurs sociaux.



Formation des écoutants 115

Forte des remontées des SIAO régionaux, et de l'enquête conduite par la FAS nationale sur le métier d'écoutants 115 et présentée lors de la CHAL de mars 2023, la DREETS Auvergne Rhône-Alpes a financé 4 sessions de formation autour de l'écoute sociale pour les écoutants 115 de la Région. La formation, coordonnée par la FAS AURA, a permis de réunir des écoutants de la Loire, du Rhône, de l'Isère, du Puy-de-Dôme, d'Ardèche et de Savoie.

"Retours des participants à la formation : Cette formation est complètement adapté aux nouveaux écoutants du 115, pour améliorer et s'adapter à l'écoute sociale. Il est utile et intéressant d'échanger avec les différents 115 sur nos pratiques communes"

Journée samu sociaux et maraude, en partenariat avec la FNSS

Le 23 juin 2023 a eu lieu une journée régionale dédiée aux professionnels et bénévoles des maraudes et samu sociaux de la région. 60 personnes issues de toute la région y ont participé. Cette journée visait à échanger sur le référentiel de missions et d'évaluation produit par la Fédération Nationale des Samu Sociaux. La matinée a permis de revenir sur le cadre réglementaire de l'intervention, notamment autour de la protection des données personnelles, du secret professionnel. L'après-midi, ont été travaillés les items du référentiel autour de l'éthique, des postures professionnelles, et de l'échanges de pratiques sur des sujets tels que l'aller-vers, la création de lien avec la personne, l'orientation, l'observation sociale, etc. Autant de missions portées par les maraudes et samu sociaux.

[Consulter le référentiel](#)

Appui au réseau autour des enjeux de RGPD et de transmissions de données à caractères personnels

L'année 2023 a été marqué par de nombreuses demandes de soutien de la part du réseau autour du sujet des demandes de données à caractère personnel (de la part de services de police, de douane, ou d'administrations tels que les préfetures). Cela a été l'occasion de rappeler les règles fondamentales qui régissent ces demandes :

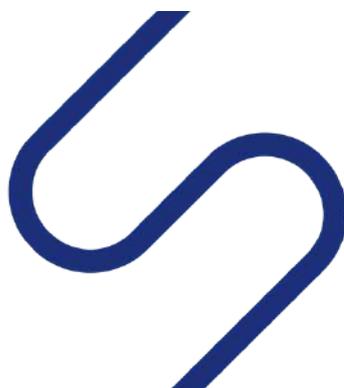
- La transmission de données personnelles à un tiers qui n'est pas autorisé expose la structure à des sanctions pénales (amendes et peines de prison).
- L'administration, le service et la personne qui vous fait la demande de données doit démontrer le fondement juridique qui fonde son statut de tiers autorisé.

Ainsi, en cas de demande de données à caractère personnel (demande de listes de nom, demande de confirmation de l'hébergement ou de la domiciliation d'une liste de personne, etc.), le service ou l'association est légitime à demander :

1. Sur quels textes s'appuie l'autorité pour faire cette demande de transmission de données personnelles ?
2. Quels sont les moyens mis en œuvre pour la sécurisation des données lors de la transmission ?

Cet appui s'est accompagné également de plusieurs conseils autour des principes juridiques de l'inconditionnalité et de la continuité de l'accueil en hébergement, qui ont été fortement menacés par la loi immigration début 2024, mais restent bien d'actualité !

Recherche et innovation



Transition écologique et justice sociale

4 temps forts en 2023

Formation de l'ensemble de l'équipe salariée à la fresque du climat pour comprendre les enjeux de la transition écologique dans le secteur social

Une matinée pour comprendre les causes et les conséquences du dérèglement climatique avec la réalisation d'une fresque du climat en équipe

Une après-midi pour repérer les freins et les leviers de la transition écologique, identifier les champs d'action dans le secteur social.



Formation d'un pool d'animateurs de fresque du climat pour le secteur social

Formation : « Organiser et animer une Fresque du Climat pour favoriser la transition dans le secteur social et les organisations de l'ESS ». 10 personnes formées, dont 1 salariée FAS AURA, 3 adhérents et 6 partenaires divers (formateurs proche FAS, chargé de mission COORACE AURA, ETI d'une SIAE SEVE).



Réalisation d'une fresque du climat lors de l'AG 2023

La matinée de notre AG 2023 a été consacrée à la réalisation d'une fresque du climat ouverte à l'ensemble de nos adhérents. Au total environ 70 personnes ont participé à cette fresque, animée par une équipe de 9 animateurs (4 professionnels et 5 bénévoles). Un beau succès, montrant l'intérêt du sujet auprès des acteurs du secteur.

Lancement du défi écologie auprès des adhérents FAS AURA

Notre AG a été l'occasion de lancer « le défi écologie de la FAS AURA », pour poursuivre la dynamique engagée par la fresque du climat. Ce défi, avait pour objectif, pour les associations adhérentes participantes, de :

- Comprendre son impact écologique
- Mettre en place des politiques ou actions en lien avec la transition écologique
- Mesurer sa progression
- Progresser ensemble sans jugement
- Faire évoluer les pratiques et co-construire un plaidoyer



Ce défi invitait les adhérents participants à faire un état des lieux de leurs actions déjà réalisées sur chacune des thématiques, et à identifier des actions à mettre en place sur celles -ci sur la période du défi. Un avant/après sera donc mesurable, sur les thématiques présentées, et nous permettra aussi d'identifier les actions inspirantes au sein du réseau. 17 associations adhérentes, aux profils très variés, se sont mobilisées dans le cadre de ce défi finalisé début 2024 avec une remise de prix aux différents lauréats !

ReSaP pour Ressources Santé-Précarité

Un projet en partenariat avec Médecins du Monde, la coordination des Permanences d'Accès aux Soins de Santé AuRA, et le Réseau Social Rue Hôpital. ReSaP, c'est un site internet Ressources qui s'adresse en première intention, aux professionnel.les de santé. L'idée : les sensibiliser à l'accompagnement santé des personnes en situation de précarité en proposant des fiches pratiques et outils (rapides à consulter), un annuaire pour être en capacité de mieux orienter les personnes. Le site est alimenté régulièrement de nouvelles fiches pratiques, de contacts mis à jour. C'est un support aux sensibilisations et formations que le groupe projet anime auprès des professionnel.les de santé. Notre objectif : lutter contre le refus des soins en ayant une approche pédagogique et positive.



[Consulter le site internet](#)

Une expérimentation ethnographique sur un parcours de soins en addictologie : « J'avais vraiment envie d'arrêter de boire »

Proposée dans le cadre du programme de formation-action : « Accompagnement des conduites addictives en structures d'Accueil-Hébergement-Insertion et Logement ».

Ce travail de recherche ethnographique a permis de décrire le parcours singulier de soins en addictologie d'une personne hébergée (Jamel Ben Hamed, aujourd'hui décédé) en croisant son regard à celle d'un sociologue (Gabriel Uribelarrea). Menée durant plusieurs mois, tout au long du parcours de soins (logement/ cure/post cure/retour en logement), la personne hébergée, a elle-même documenté son parcours, ses épreuves, ses ressentis, ses passages, en étroite collaboration avec le chercheur sociologue qui a accompagné, préparé la manière de documenter le parcours, et aussi réalisé et analysé des entretiens. A partir de ce récit, une phase de focus groupe a démarré pour aller plus loin et définir des préconisations autour de 6 thématiques afin d'améliorer les parcours de soins en addictologie des personnes accompagnées en structures AHI-L :

- Interconnaissance et articulation entre professionnels
- Variété des objectifs de projets de soin entre abstinence, pauses ou régulations des consommations
- Le rôle central de l'entourage avant, pendant et après les séjours de soins
- Le rôle soutenant des pairs des personnes
- Sorties de séjours de soins et accompagnements socio-éducatifs de proximité
- Etayage en sortie de séjours de soins aussi bien du côté du médical que de l'accompagnement social

[Consulter l'infographie de cette enquête](#)

Plateforme des solidarités

Depuis novembre 2023, l'Agence du Don en Nature, Bioport Logistique, la FAS AURA et Le Group' se rassemblent autour d'un consortium pour répondre de manière performante et inédite aux besoins urgents des associations de lutte contre la précarité.

L'objectif est le support inconditionnel et sans discrimination à la fourniture de biens non alimentaires de première nécessité.

Pour assurer la fourniture de produits essentiels non alimentaires aux acteurs de l'urgence sociale, seront mutualisés :

- Les capacités logistiques (transport, stockage),
- Les capacités de collecte de dons et d'achat de produits,
- Les capacités de pilotage de projet



La plateforme des solidarités doit permettre de réaliser des économies d'échelle, de mobiliser les donateurs (fabricants et distributeurs de produits) ainsi que l'ensemble de la chaîne logistique pour apporter les produits au plus près des bénéficiaires finaux.

[Consulter le site internet](#)

Recherche collaborative "Considérer l'hospitalité des centres d'hébergement"



Lancée il y a plusieurs années, cette recherche collaborative réalisée sur plusieurs départements a été co-construite et menée avec un groupe de personnes accompagnées ou l'ayant été et des chercheurs. Elle vise à mieux comprendre les mécanismes qui se jouent au moment de la sortie du CHRS. Cette action est soutenue par la DREETS AURA et la Fondation Abbé Pierre, et réalisée en partenariat avec le Collectif SOIF, Ocellia, et la Chaire Publics des politiques sociales.

[Commander l'ouvrage](#)

Formations

Bilan de l'activité d'organisme de formation

L'année 2023 est marquée par la stabilisation de l'activité de formation, avec une réalisation équivalente à celle de 2022 qui était toutefois assez spécifique, puisque plusieurs formations avec un nombre important de stagiaires avaient été réalisées en partenariat avec la FAS PACA-Corse. L'audit de surveillance Qualiopi a été réalisé en janvier 2023, avec une validation totale, sans aucune non-conformité.



4 4 2
personnes formées

4 4
sessions réalisées

3 1
sessions en intra

3 1 1
stagiaires

Nous poursuivons la dynamique lancée depuis 2019 avec une orientation de notre développement de l'activité formation sur les sessions en INTRA, afin de répondre à un double besoin :

- Favoriser la montée en compétences des professionnels en équipe, pour permettre une dynamique collective et une professionnalisation globale des associations
- Se rapprocher des territoires éloignés de Lyon, en déplaçant notre offre au sein des associations

Forte mobilisation forte sur la thématique "Intervention sociale et accompagnement des publics", ce qui traduit très clairement les besoins d'outillages sur des sujets très transversaux, comme les écrits professionnels, la gestion des conflits ou encore la communication positive en équipe.

19 sessions de formation sur cette thématique et 179 personnes formées

Autres thématiques privilégiées :
Emploi/IAE avec 13 sessions et 143 stagiaires
Hébergement, logement et pouvoir d'agir avec 11 sessions et 103 stagiaires

[Télécharger le bilan 2023 de l'activité de l'organisme de formation](#)



En parallèle du développement et de la professionnalisation de l'activité d'Organisme de Formation (OF), d'autres actions de renforcement de compétences des professionnels (acteurs sociaux) ont été mises en place, impulsées par les besoins du terrain.

Ces actions sont : le renforcement des compétences professionnelles avec des intervenant.e.s expert.e.s lors de webinaires ou temps d'échanges de la pratique ainsi que des transferts de compétences entre pairs.

Animation de réseau

Journée régionale "Violences et femmes en situation de précarité"



90 participant.e.s pour cette journée !

Nous avons eu la chance d'écouter Marine Maurin, enseignante chercheuse et sociologue sur le sujet « Violences vécues, situations de vulnérabilité : de l'expérience de femmes sans abri au cadrage de l'intervention ». L'après-midi, des ateliers ont permis de présenter des travaux et des initiatives pour lutter contre les violences. La compagnie de théâtre forum Tenfor a proposé des saynètes sur des situations de violences subies par les femmes en précarité.

[Consulter les actes de la journée](#)

Journée de rentrée et spectacle

80 participant.e.s pour cette journée !

Avec au programme la présentation des politiques publiques du secteur avec des éclairages par des actions menées par des adhérents régionaux. L'après-midi, des ateliers ont permis aux participant.e.s de réagir sur les enjeux des discriminations, dans le cadre d'un diagnostic en cours sur cette thématique en AURA.



La journée de rentrée s'est poursuivie en soirée avec le spectacle "Ne me parlez pas de migration !", proposé par la compagnie Entre Autres, en partenariat avec l'Orspere Samdarra. Cette conférence concert, ou concérence, aborde la question des migrations, de notre rapport avec l'autre, l'accueil de ce que l'on ne connaît pas.



**6 commissions régionales thématiques,
qui se réunissent chacune 3 à 4 fois**

par an

Culture
Emploi - IAE
Enfance-famille
Habitat
Santé
Travail social

**Des participations dans différentes
instances pour représenter les adhérents**

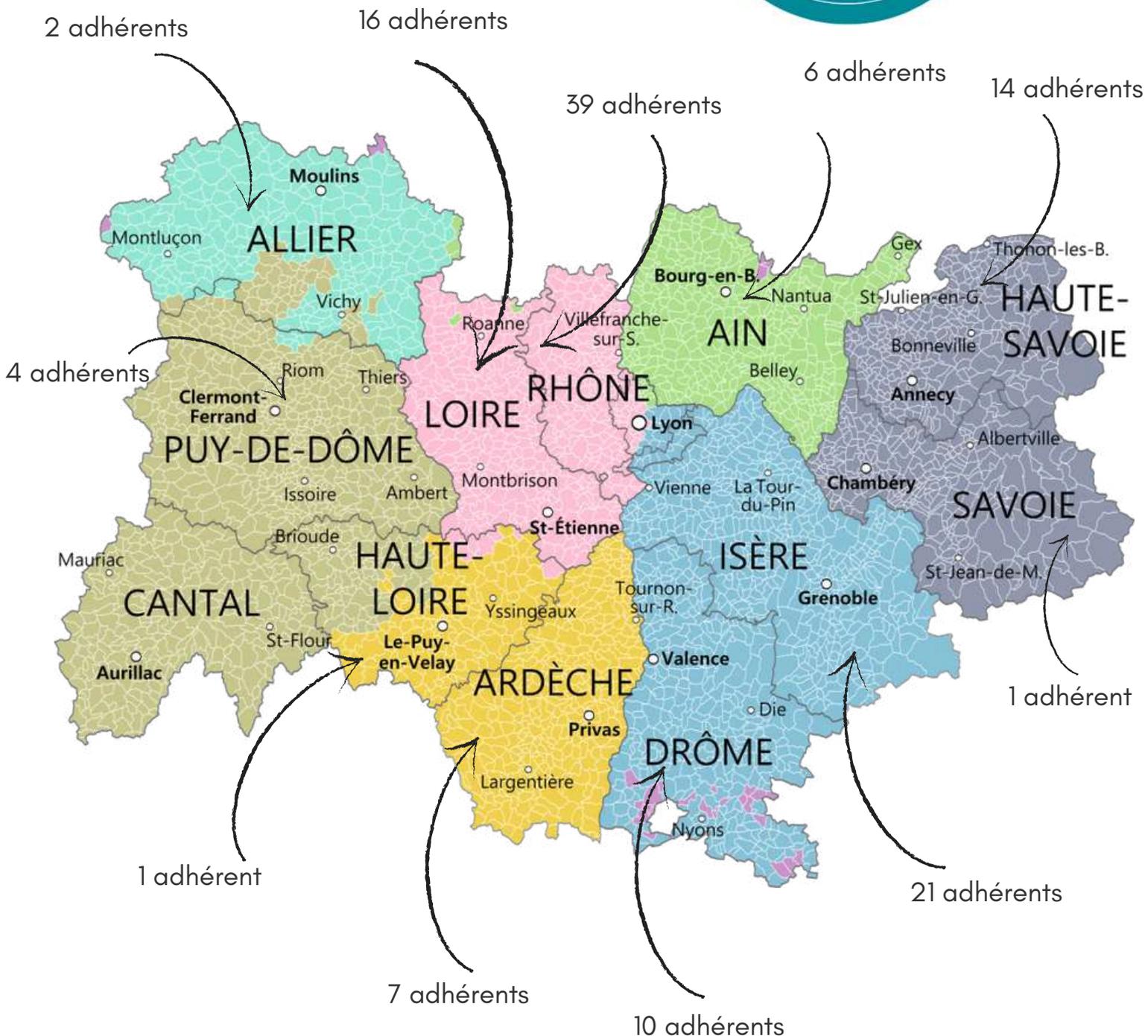
Conseil Économique Sociale Environnemental régional- CESER, Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire - CRESS
Comité régional habitat et hébergement- CRHH, Commission Hébergement et Accès au logement-CHAL, fonds de sécurisation inter-associatif Inter Médiation Locative-IML, Conférence régionale santé autonomie- CRSA, Conseils départementaux de l'IAE (CDIAE)...

Des visites chez nos adhérents

Suivi des projets, animation de dynamique interne : projet associatif, réflexion thématique, intervention lors de journées d'études locales, soutien à l'animation des collectifs départementaux

Nos adhérents

121 associations adhérentes dans la région



Nouveaux adhérents

5 associations ont rejoint la FAS AURA en 2023 :

- Bioport en Isère
- Capso à Villeurbanne
- Emmaüs à Grenoble
- Et pourquoi pas? en Isère
- Réfugiés et l'Enseignement Supérieur : Vers l'Avenir, à Lyon



Ils témoignent de leur engagement :



Nicolas Petit
Directeur

BIOPORT

Depuis quelques années, BIOPORT avait le souhait de renforcer l'accompagnement logistique des organisations œuvrant sur les thématiques de l'urgence sociale, et ce au niveau national dans un souci de localisation de l'aide. C'est donc naturellement que nous nous sommes tournés vers la FAS ce qui nous permet de coopérer avec les acteurs engagés du territoire et de mieux cerner les mécanismes d'accompagnement des personnes en situation de précarité afin d'y contribuer.

RÉFUGIÉS ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : VERS L'AVENIR

L'accès à l'enseignement supérieur pour les personnes réfugiées est un élément clé pour une intégration réussie en France et pour que ces individus puissent poursuivre un rythme de vie qui ressemble à celui qu'ils avaient avant d'arriver en France. C'est dans cet esprit que l'association Réfugiés et l'Enseignement Supérieur travaille, et c'est là que la FAS nous permet de coopérer avec les acteurs engagés du territoire et de connaître l'accompagnement dans les différents secteurs qui complètent le nôtre et agir mieux avec les changements politiques.



Rita Katoola
Présidente

Vie fédérale

Séminaire des salariés

Pendant 2 jours, des dizaines de salariés de la FAS nationale et des régions se sont retrouvés pour partager des temps de travail et de convivialité dans l'objectif de mieux "Faire fédération". Nos actions, nos projets, nos financements sont différents d'une région à l'autre mais nous nous réunissons sur des valeurs, des engagements et des positions communes à renforcer et à faire vivre à travers ce genre d'événements. La force de notre Fédération réside aussi dans les compétences et les connaissances des différentes équipes de salariés, en complémentarité avec les conseils d'administration et les adhérents.



Temps de travail entre équipe salariée et membres du CA pour l'écriture du projet stratégique régional



Le conseil d'administration et l'équipe de la FAS AURA ont travaillé entre septembre 2022 et juin 2023 pour élaborer un projet stratégique 2023-2027. Ce travail a été facilité par Agora Dazibao (Joris Darphin) pour renforcer la participation de toutes et tous.

La FAS AURA a donc décliné le projet fédéral 2022-2027 avec les spécificités régionales, tout en réaffirmant ses valeurs et priorités. Deux documents ont été produits, une version détaillée et une version de communication synthétique.

Ce projet stratégique est une feuille de route, qui permet d'aligner les enjeux des adhérents, du conseil d'administration, des actions au niveau national et du quotidien de l'équipe régionale. Il a vocation à être régulièrement revu, et à s'adapter à l'actualité.

L'équipe FAS AURA

SALARIÉES, ALTERNANTES ET STAGIAIRES



Joanna Bartellemy
Coordinatrice
Travail social et participation



Pascale Blanchetière
Directrice régionale



Delphine Charlet
Chargée de communication, de la
culture et de la gestion administrative
des formations



Margot Chrétien
Alternante depuis
septembre 2023



Sophie Gallavardin
Coordinatrice santé de mars
à octobre 2023



Christèle Hervagault
Coordinatrice santé



Marie Leclercq
Alternante de septembre 2022
à août 2023



Justine Lehrmann
Coordinatrice Veille sociale,
hébergement, logement



Alais Nallet Marc
Stagiaire de janvier
à juillet 2023



Ariane Ngouné Sanga
Stagiaire de septembre
2022 à février 2023



Emmanuelle Tello
Coordinatrice Emploi, IAE et
formations



Alexandra Vaudatin
Coordinatrice
Seve Emploi

L'équipe FAS AURA

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Collège administrateurs et administratrices d'association

Maryse Bastin
Patrick Bédiat
Jean-Jacques Bosc
Agnès Bureau
Véronique Cappe
Jean-Marc Daveine (trésorier)
Alexandre Frédéricq
Jany Guillot (Vice Présidente d'honneur)
Elisabeth Paccard
Francis Silvente (Vice-Président)
Alexis Vaussenat

Collège salarié.e.s cadres d'association

Marion Brunat Mortier
Luc Chambolle
Damien Delahaye
Patrick Fontanel - Etienne Wasser
Florian Hautevelle
Hélène Jarousse
Sarah Klajnberg
Paola Pradier
Cédric Sadin Cesbron
Chrystel Tarricone

Collège salarié.e.s non cadres d'association

Régis Durris
Marion Monnet
Eva Pottier
Karine Zenk (Vice-Présidente)

Délégué.e.s départementaux.taes

Stéphane Bour, Ardèche
Dominique Charmeil, Puy de Dôme
Sarah Daligaux, Haute-Savoie
Michel Galiana, Drôme
Martin Larible, Isère
Mathieu Lombardy, Puy de Dôme
Yannick Lucot, Allier
Paule Tamburini, Savoie (trésorière adjointe)

Collège personnes ressources

Domingos Alves de Carvalho
Serge Grange
Youssef Kone
Hassen Redjimi
Faten Yafhoufi

Nos financeurs

ETAT



COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



FONDACTIONS



ET AUSSI





Fédération
des acteurs de
la solidarité

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Fédération des acteurs de la solidarité
Auvergne-Rhône-Alpes
63 rue Smith, 69002 Lyon
contact-aura@federationsolidarite.org



federationsolidarite.org/regions/auvergne-rhone-alpes



federationsolidarite.org/regions/auvergne-rhone-alpes



federationsolidarite.org/regions/auvergne-rhone-alpes